



COMPTE RENDU Assemblée Générale du 30/06/2012 à Montpellier (34).

Clubs présents : Trebes TT (11), Narbonne (11), Villeneuve les Avignon As (30), Nimes ASPC (30), Uchaud (30), St Christol Lez Alès (30), Nimes ASPTT (30), Bellegarde (30), Salindres (30), OPP Vauvert (30), Amtt Mèze (34), Perols ppc (34), Le Crès (34), Montpellier TT (34), Prades Saint Gely(34), Gigean (34), Castelnaud le Lez MJC (34), Clermont l'Hérault (34), Béziers TT (34), , Sète ASPTT (34), Marseillan TT (34), Marvejols TT (48), St Chely (48), Eveil Mendois TT (48), Canohes Toulouges TT (66), St Gauderique (66), Millas TT (66), 27 clubs représentés sur 91, soit 137 voix sur 313)

Clubs excusés : Ales(30), Thuir (66), Congenies PPC (30)

Ouverture Assemblée Générale par le Président de la Ligue Languedoc Roussillon à 15h15

Approbation par vote du Procès verbal de l'assemblée Générale du 10/12/2011 à Mèze

Pas d'observations formulées, donc passage au vote :

Abstentions : 2 (9 voix)

Contre : 0

Pour 25 (128 voix)

Donc adopté

Allocution du Président

- Accueil de bienvenue dans les nouveaux locaux de la maison régionale des sports à Montpellier.
- La date de cette assemblée générale électorale en ce jour du 30 juin 2012, a bousculé le calendrier prévu pour les comptes et donc un décalage pour la présentation sera constaté par la présentation des comptes de résultats lors de la prochaine AG prévue au 4^{ème} trimestre 2012.
- Le début de l'Olympiade s'est avéré difficile de par la mise en place de projets et par la démission de plus de la moitié des élus, ce qui a contribué à répartir les tâches sur les restants.
- Des problèmes de trésorerie ont apporté en outre d'autres soucis dont nous n'avons pas besoin. Les clubs n'ont pas apporté leur contribution dans le paiement de leurs factures correspondant aux licences, et ceci sans signaler de difficultés particulières de trésorerie qui auraient pu être envisagées.

Une somme de 30000 à 35000 euro est en attente d'être régularisée, ce qui a placé la Ligue en difficulté par rapport à la FFTT.

Celle-ci a exercé une forte pression envers le Président de la Ligue afin qu'il verse les sommes dues à la FFTT, le menaçant de représailles :

- conseil de discipline
- Déchu de ses fonctions de formateur auprès de la FFTT
- Mise sous tutelle de la Ligue.

A ce jour toutes les factures ont été épurées envers la FFTT, des régularisations envers les Comités départementaux seront programmées plus tard.



En ce qui concerne les comptes de résultats, ceux ci sont corrects et en équilibre, toutes les charges sont bien équilibrées par les produits.
Par contre chaque ligne comptable des structures sera reprise en détail de manière à nettoyer tous les comptes du grand livre comptable. Un peu de temps sera nécessaire mais ce sera fait, car on ne peut se permettre à nouveau d'avoir une trésorerie déficitaire.

- La politique de la Ligue s'appuie sur trois points particuliers
 - a) la formation
3 sessions du DEJEPS ont déjà eu lieu, la 4^{ème} session est lancée pour la saison prochaine. L'apport de 100 000 euros permet d'avoir un excédent pour les comptes de la ligue et permet surtout d'assurer à nos cadres techniques un potentiel d'heures de travail supplémentaires. Les cours du DEJEPS sont presque intégralement assurés par l'équipe pédagogique de l'IFLR.
 - b) Le Haut niveau
Le pôle « espoir » est bien en place sur les sites de Nîmes et Montpellier ; il est recherché d'autres espaces géographiques d'implantation sur le territoire de la région
 - c) La mutualisation des moyens
La mutualisation des compétences au niveau de la ligue est un des moyens que nous devons finir de mettre en oeuvre pour assurer le succès des missions régionales de la ligue.
L'ensemble de ces missions est tenu et financé par la Ligue.

La phase suivante sera de rechercher d'autres structures du type groupement d'employeurs de manière à pouvoir aider nos clubs dans la réalisation de leurs projets techniques et sportifs, les moyens pour assurer la pérennisation des emplois étant parfois trop lourdes pour nos clubs, que ce soit en moyens humains ou en compétences de gestion du personnel.

- Mise en avant des bons résultats de Bérénice Marteau
- En paradoxe de la diminution du nombre de licenciés, la plus grande progression féminine est constatée dans notre Ligue, malgré tout on paie le retard de certaines générations
- Un mot sur le juge arbitrage
Une grande liste de juges arbitre existe, mais on constate très peu de disponibilité.
 - tarif non attractif ?
 - Un désintérêt ?Une discussion de l'ensemble de l'assemblée s'engage mais pas de solution en vue par contre des remarques nombreuses sont venues animer le débat.
- Nous avons constaté un demi échec sur le Ping Fémina Tour



- **Accompagnement des clubs dans leurs projets**
Un dispositif d'accompagnement des clubs a été mis en place par la FFTT. Celui-ci (pour des raisons de financement par le FSE) a été testé sur la ligue Ile de France cette année ; il sera déconcentré dans les régions dans un avenir proche ; ceci sera une des missions dévolues à Olivier Skenadji (mission d'état, nous attendons avec un optimisme mesuré mais assuré, sa nomination pour le mois de novembre 2012 ; 25% de son temps sera sur la ligue).
- **L'avenir**
En séparant le sportif du reste, la création d'une liste a été produite Ceci appelle à plus de travail de la part des bénévoles pour gérer un budget de 400 000 euro

Présentation d'un diaporama par Philippe Molodzoff

Philippe nous a retracé le bilan de l'Olympiade sur les plan technique et sportif avec de nombreux chiffres explicatifs de notre représentativité au niveau national. Il a mis en avant nos résultats de formation depuis la création de l'IFLR dont il est le Directeur. Il a également insisté sur l'envergure des actions de recrutement et détection menées par la Ligue lors de ces 4 dernières années et laissé envisager l'espoir de futurs résultats nationaux représenté par la mise en place du groupe régional détection et de l'implantation du Pôle Espoir.

Budget prévisionnel

Après réponse à différentes lignes du budget prévisionnel proposé à l'assemblée, il est passé au vote

Abstentions : 4 clubs soit 25 voix
Contre 0
Donc adopté par 112 voix

Réponses aux différentes questions pour chaque commissions

Technique : pas de questions particulières

Sportive : Christophe Jousse a pris note et répondu sur les points divers soulevés

Arbitrage : Josiane PY a relu son analyse

Thierry Casteiltort a la demande de Josiane PY a lu un rapport qu'il avait écrit



Elections complémentaires au Comité Directeur :

Le scrutin de liste avait été validé lors d'une AG extraordinaire le 12/05/2012.
Rappel sur l'organisation avec constitution d'une équipe pour le dépouillement.

La seule liste présentée obtient

Sur 137 voix des votants et 133 voix exprimées

119 voix

14 bulletins nuls

La liste ayant obtenue plus de 10% des votants est donc intégralement élue.

Par rapport au nombre de sièges tous ne sont pas occupés, lors de la prochaine AG, les personnes pourront présenter leur candidature à titre nominatif.

Composition du nouveau Comité Directeur :

GOLF Michel

BOLL Emmanuel

BRUY Alain

CARRIE Lucien

FAPPANI Bruno

GASQUEZ Antoine

HABUDA Florian

JOUSSE Christophe

LUCCHINI Vanessa

MARTY Eric

MARTY Pierre

GOLLIARD Noël

Représentant CD 11: LACROIX Nicolas

Représentant CD 30: RABAUD Christian

Représentant CD 34: aucun

Représentant CD 48: CHEDANNE Jean-Paul

Représentant CD 66: VIZUETE Francis

Elections des représentants à la FFTT

Elus à l'unanimité

Représentants titulaires

1- Michel Golf

2- Lucien Carrié

3- Eric Marty

Suppléants

1- Alain Bruy

2- Antoine Gasquez

3- Bruno Fappani



Languedoc - Roussillon Tennis de Table

Questions diverses :

Pas de questions diverses

Remise des récompenses sportives

Les mérites régionaux seront décernés lors de la prochaine AG

Clôture de l'assemblée à 18h30



LIGUE LANGUEDOC-ROUSSILLON DE TENNIS DE TABLE
Parc Club du Millénaire, Bâtiment 31 – 1025 Avenue Henri Becquerel 34000
MONTPELLIER

Tél. : 04.67.82.16.81 ♦ Fax : 04.67.82.16.92 ♦ lrtt@wanadoo.fr

